



Traitement et suivi des non-conformités une priorité de la DSAC

13 février 2014

Direction générale de l'Aviation civile
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Orthodromie de la conformité

Rappel – ARO.GEN.350 : délai de clôture d'un écart = **3 mois**.
Prolongation possible sur approbation de l'Autorité.

Taux de clôture des Écarts sous 3 mois sur l'année 2013

810/1473=55%

La détection d'un constat n'est que la première étape...
... vers la clôture de la non-conformité.

Objectif : que la route soit la plus directe possible.

- * Respect des délais
- * **Détail du plan d'action : pertinence de l'analyse et des différentes actions à mener pour corriger la non-conformité**
- * Étapes de leur mise en oeuvre
- * **Désignation d'un responsable de la réalisation**

Direction générale de l'Aviation civile
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Identification du besoin

Besoin de lisibilité et de visibilité accrue de la part de la DGAC et des exploitants sur les attendus liés au traitement des non-conformités.

Partager une vision commune du :

- Du plan d'actions correctives mises en place,
- Du statut réel des constats,
- Des dates butées associées

Améliorer la réactivité et la lisibilité des échanges.

Faciliter l'intégration des informations dans le logiciel de suivi de la DSAC « GCIE ».




DSAC


Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Les enjeux liés à la clôture des constats


Rappel – ARO.GEN.350 : délai de clôture d'un écart = **3 mois**. 

Des **exigences prescriptives pour l'Autorité** en termes d'actions à mener pour les constats hors délais acceptés :

- Reclassification en **écart majeur** (niveau 1)
- Retrait/Suspension/Limitation (tout ou en partie) du certificat ou de l'agrément. 

La capacité de remise en conformité de l'exploitant : une des mesures permettant d'évaluer le fonctionnement du système de gestion.

Surveillance basée adaptée aux risques : en application de l'ARO.GEN.305, possibilité d'étendre les cycles de surveillance à 36 voire 48 mois pour les exploitants disposant d'un système de gestion efficace.

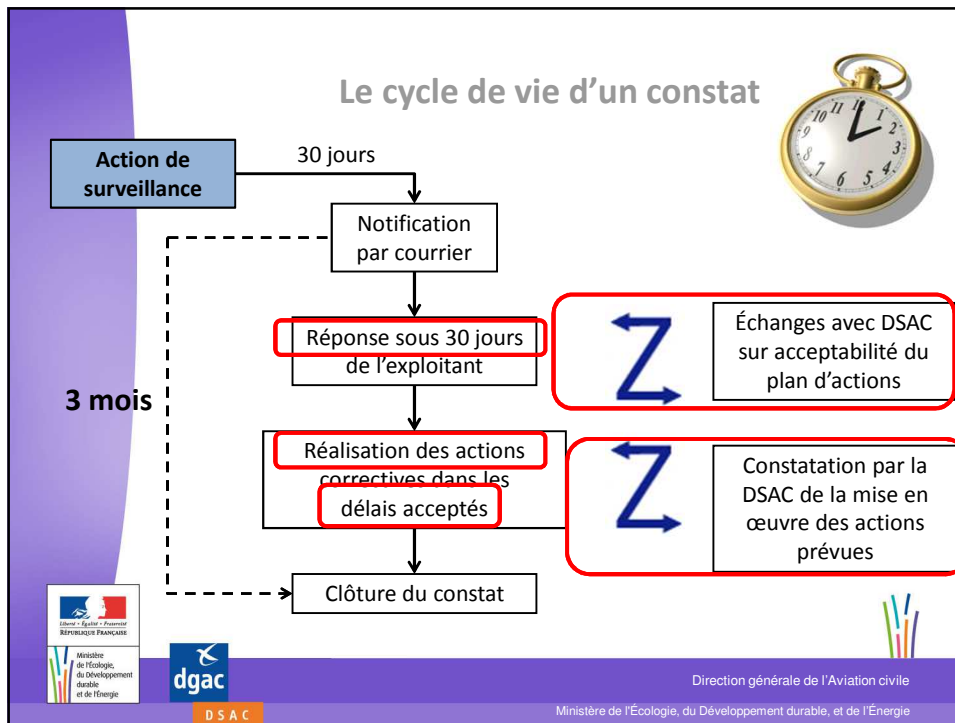
Condition nécessaire : toutes les actions correctives ont été mises en oeuvre dans le laps de temps imparti ou prolongé par l'autorité compétente. 



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



Présentation du module MIRZA

Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

13 février 2014


Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

dgac

DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance


Identification claire du statut du constat et de chaque action du plan d'actions.

Accès aisé à chaque constat en fonction de son statut


Cadrage des éléments de réponse en conformité avec les exigences de l'ORO.GEN.150.

Mise à jour fréquente avec GCIE. Notification email de part et d'autre de la validation d'une réponse.

Sécurité des données : accès sécurisé, désidentification des exploitants.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



DSAC


Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

www.mirza.dsac.fr



DSAC



Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance







Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

MIRZA Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

Accueil Mon profil Aide Déconnexion

CONSTATS

ÉCARTS SANA / SAFA

TOUS ON OFF

EN ATTENTE DE RÉPONSE 1 0 OFF

TEMPS DE RÉPONSE DÉPASSÉ 0 0 OFF

ATTENTE RÉPONSE COMPLÉMENTAIRE 1 0 OFF

ATTENTE DE RÉALISATION 7 0 OFF

DATE RÉAL. DÉPASSÉE 6 0 OFF

SOLDÉ (CLOTURE) 0 0 OFF

SANS SUITE (CLOTURE) 0 0 OFF

AFFICHER SEULEMENT

RÉPONSES EN ATTENTE DE VALIDATION 16 OFF

RÉPONSES EN ATTENTE DE RETOUR DSAC 6 OFF

Statut	Date limite	Niv.	Ref. règlement	Instauré	Ref. Courrier	Date notif.
Alerte de réalisation	12/01/2013	2	Injonction du 22/12	0 (212740-E1: les personnels audités n'ont pas eu de formation au SES	courrier ref 44888	12/10/2012
Alerte de réalisation	12/01/2013	1	autorisation EPB	0 (212730-E02: les limitations d'utilisation de l'iPad ne sont pas connues des pilotes ou mal appliquées - interdiction d'utilisation de l'iPad rotor 1	courrier ref 44888	12/10/2012
Alerte de réalisation	31/05/2013	2	OPS 3.120 (a)(2)	0 (212730-E4: le bagages sont déchargés alors que les passagers ne sont pas sécurisés	courrier ref 44888	15/07/2012
Alerte de réalisation	05/04/2013	2		0 (209550-E1 OPS 3.1040 Les engagements réguliers de la société à fournir une nouvelle édition de la partie D à jour des dernières évolutions réglementaires	courrier ref 52965	05/01/2013
Alerte de réalisation	07/11/2013	2	OPS 3.1040 (a)(6)	0 (219023: Les éventuelles évolutions des OC dans les fiches sont archivées dans un classeur au sein de la préparation des vols ne sont pas suivies	courrier ref 58836	07/08/2013
Alerte réponse complémentaire	15/12/2013	2	OPS 3.035 (4.3.1)	0 (209520-E1: il n'y a pas d' « objectifs qualité » fixés.	courrier ref 60159	15/09/2013
Alerte réponse complémentaire	15/12/2013	2	OPS 3.035	0 (209530-E2: La maîtrise de tous les sous-traitants n'est pas élémentaire (identification, contrôle, audit).	courrier ref 60159	15/09/2013
Alerte réponse complémentaire	31/12/2013	2	AGI à l'app de l'OPS3	0 (209560-E8: La consommation d'huile des hélicoptères fait l'objet d'un temps d'exposition n'est pas mesurée. Remarque supplémentaire: Les temps A	courrier ref 60159	30/09/2013
Alerte de réalisation	15/11/2013	2	OPS 3.035 (5)	0 (209400-E9: Les écarts et remarques d'un audit en vol fait par la DEAC ne sont pas transmis au système qualité.	courrier ref 60159	15/09/2013

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction générale de l'Aviation civile

DSAC

MIRZA Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

CONSTATS

ÉCARTS SANA / SAFA

TOUS ON OFF

EN ATTENTE DE RÉPONSE 1 0 OFF

TEMPS DE RÉPONSE DÉPASSÉ 0 0 OFF

ATTENTE RÉPONSE COMPLÉMENTAIRE 1 0 OFF

ATTENTE DE RÉALISATION 7 0 OFF

DATE RÉAL. DÉPASSÉE 6 0 OFF

SOLDÉ (CLOTURE) 0 0 OFF

SANS SUITE (CLOTURE) 0 0 OFF

AFFICHER SEULEMENT

RÉPONSES EN ATTENTE DE VALIDATION 16 OFF

RÉPONSES EN ATTENTE DE RETOUR DSAC 6 OFF

Étapes de la « vie » des constats

Visualisation directe du nombre de constats à chaque statut

Identification des informations en transit

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction générale de l'Aviation civile

DSAC

MIRZA Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

Statut: Attente de réalisation | Date limite: 12/01/2013 | Niv.: 2 | Ref. règlement: Instruction du 22/12 | Intitulé: [21274]-E1: les personnels audités n'ont pas eu de formation au SGS | Ref. Courrier: courrier ref 44488 | Date notif.: 12/10/2012

HISTORIQUE

CONSTAT N° 21274 - 12/10/2012

ATTENTE DE RÉALISATION: 12/01/2013

Constat n° 21278

Constat n° 21275

ECART, NOTIFIÉ LE 12/10/2012, RÉF : COURRIER REF 44488.

CONSTAT DE L'AUTORITÉ

Titre du constat : [21274]-E1: les personnels audités n'ont pas eu de formation au SGS
 Constat : E1: les personnels audités n'ont pas eu de formation au SGS
 Références réglementaires : Instruction du 22/12
 Détails références réglementaires : instruction du 22 décembre 2008 paragraphe 4.1

VOTRE RÉPONSE

Analyse des causes : Formation nécessaire
 Action : Une formation SGS sera mise en place pour l'ensemble du personnel [14-10-2012 Act: réalisation] MESSAGE DU 18 mars: formation programmée entre le 1 et le 15 avril pour tout le personnel de la société. Formation réalisable les 3 et 4 avril 2013 [14-04-2013 50168] [Suivi notifié par courrier [21274]-E1-2013]
 Responsable : rtoe
 Date prévue correction : A compléter
 Date réalisation correction : A compléter

RÉPONSE DE L'AUTORITÉ : DATE DE BUTÉE LE 30/04/2013

Direction générale de l'Aviation civile
 Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

MIRZA Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

HISTORIQUE

CONSTAT N° 32053

EN ATTENTE DE RÉPONSE - 17/01/2014
 ▲ Écart

EN ATTENTE DE RÉPONSE - 18/01/2014
 ▲ Écart

Constat n° 32060

Plusieurs actions dans le plan d'actions

ECART, RÉF : COURRIER REF 44488.

CONSTAT DE L'AUTORITÉ

Titre du constat : Un écart tout beau.
 Constat : Un jolie texte pour un écart tout beau.
 Références réglementaires : référence
 Détails références réglementaires : référentiel

VOTRE RÉPONSE : DATE DE CORRECTION PRÉVUE LE 31/01/2014

Analyse des causes : Une analyse
 Action : un plan d'action
 Responsable : Un responsable
 Date prévue de réalisation de l'action : 31/01/2014

Direction générale de l'Aviation civile
 Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

MIRZA

Module Interactif de Réponse aux Actions de surveillance

ORO.GEN.150 Constatations

Dès la réception d'une notification relative à des constatations, l'exploitant :

- identifie la cause à l'origine de la non-conformité;
- définit un plan d'actions correctives; et
- démontre la mise en oeuvre des actions correctives à la satisfaction de l'autorité compétente, dans un laps de temps convenu

RÉDACTION D'UNE RÉPONSE [ENREGISTRER] [VALIDER / PUBLIER]

ANALYSE DES CAUSES *

Votre analyse

ACTION *

Plan d'action prévu

RESPONSABLE *

Nom du responsable

DATE PRÉVUE DE RÉALISATION DE L'ACTION *

Cliquez pour sélectionner une date

DATE DE RÉALISATION EFFECTIVE *

Cliquez pour sélectionner une date

VOTRE RÉFÉRENCE INTERNE

Votre référence interne

TRAÇABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

[Ajouter un fichier...] [Enregistrer] [Valider / Publier]

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Les profils d'utilisateurs

Profils individuels créés sur demande du responsable de surveillance de la conformité.

Deux types de profils : écriture/lecture ou lecture seule.

Traçabilité assurée dans le logiciel sur la personne ayant apporté des modifications aux réponses de l'exploitant.

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Gestion de la transition

Mise en œuvre progressive tout au long de l'année, opérateur par opérateur.

Dans un premier temps, à partir d'avril 2014, consolidation du fonctionnement sur un nombre restreint d'opérateurs volontaires (une dizaine).

Intégration progressive des nouveaux constats.



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie